

Crise Covid19

Plan d'actions de relance du CRT et de la Région





Crise du Covid 19

Plan d'actions de relance du Comité Régional du Tourisme et de la Région Occitanie

Alors que la crise sanitaire liée au Covid-19 impacte lourdement le secteur touristique, le Comité Régional du Tourisme d'Occitanie (CRT) anticipe la reprise avec un plan de relance immédiat, chiffré à 3 millions d'euros. Sa mise en œuvre sera notamment pilotée par Vincent Garel, élu à l'unanimité Président du CRT lors du Conseil d'Administration, réuni jeudi 23 avril 2020.

Annoncé comme le **plus important budget de relance engagé par un CRT en France**, travaillé en lien avec la Région et les acteurs économiques, ce plan d'actions s'adresse aux socio-professionnels et au grand public.

Vincent Garel, élu Président du CRT, a la responsabilité de donner une nouvelle impulsion au CRT dans un contexte particulièrement difficile pour l'ensemble de la filière tourisme. « *La détresse des professionnels et les nouvelles attentes de nos concitoyens en matière de tourisme nous obligent à des actions rapides pour obtenir, ensemble, des résultats probants. Notre mission consiste à accompagner du mieux possible les entreprises touristiques lourdement impactées par cette crise. Dès aujourd'hui, je vais mettre toute mon énergie dans la mise en œuvre d'un plan d'actions de 3 millions d'euros destiné à relancer l'activité touristique, 2^{ème} pourvoyeur d'emplois de l'économie régionale* », a-t-il déclaré.

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, a tenu à saluer l'élection de Vincent Garel et à lui témoigner toute sa confiance pour relancer le tourisme afin de mettre en œuvre un nouveau modèle de développement touristique : innovant, durable, responsable et solidaire. « *Ces valeurs sont le socle de l'Occitanie pour inventer le tourisme du XXI^{ème} siècle avec les habitants, les élus et les acteurs économiques. En cette période où le coronavirus bouscule tout, l'identité, au sens le plus ouvert du terme, devient un atout qui permet à l'Occitanie de revendiquer une forme de personnalité, forte d'une histoire millénaire, de son patrimoine naturel et culturel, de la qualité de ses produits. Tous ces éléments définissent bien notre « Occitalité ». Notre plan de relance touristique permettra de soutenir les professionnels dès le déconfinement. Il s'agira notamment de faire redécouvrir la destination Occitanie avec une campagne de promotion sur le thème « Prenez des vacances dans votre zone ». C'est le message que nous adresserons à nos clientèles régionales et celles des régions limitrophes, au plus près des besoins des territoires et des professionnels* » a souligné la Présidente de Région.



1. AXES STRATEGIQUES DU PLAN D' ACTIONS DE RELANCE DU CRT OCCITANIE

L'objectif de ce plan de relance est d'encourager la consommation touristique et de loisirs des habitants d'Occitanie afin de générer du chiffre d'affaires auprès des professionnels du secteur dans les plus brefs délais.

1.1. Temporalités et priorités stratégiques

1.1.1. Temporalité de mise en œuvre

- Des actions engagées dès la fin du confinement
- Des actions de soutien à la saison estivale
- Des actions engagées mi-août en soutien aux mois de septembre, octobre, aux vacances de Toussaint et dans la perspective de 2021
- Des actions reportées sur l'exercice 2021.

1.1.2. Les cinq axes stratégiques

- Répondre à la crise et générer des clients dans les hébergements marchands
- Relancer la consommation par les activités de loisirs
- Être présent sur les territoires stratégiques
- Accompagner la mise en marché des entreprises
- Préparer un avenir nouveau.

2. PRESENTATION DES 25 MESURES DU PLAN D' ACTIONS DE RELANCE DU CRT

2.1. Axe 1 : répondre à la crise et générer des clients chez les prestataires touristiques régionaux

1 - Mise en place d'un numéro vert gratuit pour information et réservations d'hébergements et d'activités de loisirs auprès des prestataires régionaux. Il a pour objet de renseigner les habitants de la région et de les accompagner dans leur réservation d'hébergement. Il s'appuiera notamment sur le site internet tourisme-occitanie.com. Les réservations de séjours s'effectueront via des sites tiers ou via les centrales départementales.

Date de mise en œuvre : juin 2020



2 - Ouverture d'une plateforme de financement participatif et Jeu concours pour booster les ventes immédiates de séjours en Occitanie en lien avec le groupe de presse La Dépêche permettant de réserver et payer dès à présent des séjours et des repas chez des prestataires régionaux et ne les consommer qu'ultérieurement. Ce système permet de constituer un fonds de roulement pour les professionnels du tourisme à l'arrêt depuis le début de la crise.

Date de mise en œuvre : mai 2020

3 - Campagne de communication dans les régions limitrophes en soutien des principales filières de l'économie touristique

Il s'agira d'inviter les clientèles situées à moins de trois heures de l'Occitanie, à venir se détendre et à retrouver un peu de sérénité dans des espaces préservés et sûrs d'Occitanie. En affichage digital dans les réseaux urbains des principales villes de l'arc du sud de la France (Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Aix, Marseille) et sur les réseaux sociaux sous le hashtag, *#CetEteJeVoyageEnOccitanie*.

Date de mise en œuvre : juin 2020

4 – Partenariat avec la presse régionale quotidienne et les Offices de Tourisme juillet août

Un partenariat entre le CRT, les médias régionaux et les 180 offices de tourisme du territoire permettra chaque jour de faire découvrir une nouvelle destination d'Occitanie au travers d'une activité, d'une visite, d'un hébergement, d'un restaurant... l'objectif consistant à inciter les résidents d'Occitanie à « partir chez eux ».

Date de mise en œuvre : juillet – août 2020

2.2. Axe 2 : préparer un avenir nouveau

5 - Création d'un pôle ingénierie territoriale et innovation au sein du CRT

Date de mise en œuvre : septembre 2020

6 - Organisation de la conférence permanente et de journées partenariales

Ces deux événements majeurs, organisés jusqu'à présent en deux temps distincts par le CRT, fusionneront en un moment de rencontres et d'échanges entre organismes institutionnels et socio-professionnels de toute la région.

Date de mise en œuvre : mi-octobre 2020

7 - Création d'un « cluster prospective tourisme » en lien avec l'Open Lab de Nîmes, les Universités, Région, FIT, CCIR..) et embauche de 2 bourses CIFRE pour des travaux de recherche

Date de mise en œuvre : octobre 2020



8 - Programme de formations spécifiques pour accompagner les acteurs les plus touchés par la crise (dont webinaire)

Face à une demande importante de formation (et d'information) de la part des socio-professionnels, le CRT a amorcé début mai un cycle de webinaires (web-séminaires) ouverts à tous et qui sera amené, avant l'été, à être décliné de façon plus ciblée en faveur des acteurs les plus touchés par la crise (hébergeurs, traditionnels et hôtellerie de plein air, sites...).

Date de mise en œuvre : fin juin 2020

9 - Réalisation d'enquêtes et d'études au bénéfice de toutes les filières du secteur du tourisme

Engagées avant la crise, en lien avec certaines filières (Enquête sur les 16-25 ans pour l'UNAT, enquête sur le Tourisme Durable), des enquêtes thématiques diligentées par le CRT seront généralisées à l'ensemble des filières du secteur du tourisme régional afin de réaliser un état des lieux de l'offre existante et des moyens à mettre en œuvre pour l'adapter à la demande.

Date de mise en œuvre : 2nd semestre 2020

2.3. Axe 3 : être présent sur les territoires stratégiques

10 - Plan dédié à Lourdes en soutien au tourisme religieux

Lourdes, 2^{ème} ville touristique de France après Paris pour sa capacité hôtelière, est impactée de plein fouet par l'arrêt brutal du tourisme religieux spirituel. La ville fera donc l'objet d'un plan d'action adapté de la part du CRT.

Date de mise en œuvre : septembre 2020

11 - Plan dédié au tourisme d'affaires Montpellier et Toulouse

Montpellier et Toulouse, vivent au rythme des congrès et séminaires, en semaine, pendant l'année scolaire. Le tourisme d'affaires assure aux hôteliers de ces deux villes des taux de remplissage conséquents. Le CRT appuiera également ce secteur d'activité touristique.

Date de mise en œuvre : septembre 2020

12- Plan dédié au littoral

Une fois le confinement levé, et après cette période « d'enfermement forcé » les touristes souhaiteront se réapproprier les plages qui véhiculent l'image parfaite des vacances et de la liberté retrouvée. Il conviendra d'aider les territoires côtiers à retrouver leur pouvoir d'attractivité en rassurant les touristes afin qu'ils y séjournent « en toute confiance » dans un environnement sûr et préservé.

Date de mise en œuvre : septembre 2020

13- Plan dédié aux grandes itinérances

Puisque le tourisme durable et responsable apparaît dans toutes les analyses comme l'une des grandes tendances de l'ère post-covid19, le CRT s'engage aux côtés des acteurs des filières en

lien avec les grandes itinérances (tourisme fluvial, randonnée, cyclotourisme...).

Date de mise en œuvre : septembre 2020

14- Mise en œuvre d'un programme « tourisme durable »

En corollaire au points 10 et 14, le CRT s'est engagé dès le printemps 2020 (opérations initiées avant la crise), dans une structuration et une mise en marché de la filière tourisme durable. Celle-ci se formalisera par l'organisation des **1ères assises régionales du tourisme durable**.

Date de mise en œuvre : octobre 2020

2.4. Axe 4 : relancer la consommation par les activités de loisirs

15 - Création d'un Pass loisirs

Le Pass Loisirs pourra être couplé au Pass transport mis en place par la Région dans le cadre de ses compétences en matière de transports (TER). Destiné aux habitants de la région, ce dispositif prévoit de valoriser un éventail d'environ 300 offres de loisirs (activités – sites de visites – musées) ayant consenti des gratuités enfants ou des tarifs réduits. Il est couplé à un porte-monnaie électronique offert aux familles sous conditions de ressources (doté par la Région, les Départements et potentiellement ouverts à contribution d'autres partenaires tels que la CAF, les CE). Il peut être couplé à un pass Transport offrant un accès gratuit aux lignes TER et LiO pour les 18-25 ans (dispositif proposé directement par la Région).

Date de mise en œuvre : 15 juin 2020

16 - Création d'un Pass transport (Région)

Date de mise en œuvre : juillet 2020

17 - Mobilisation des CE régionaux pour une nouvelle programmation en Occitanie. Accompagnement des filières dans leur production été 2020

Au regard des mesures de restriction de circulation supposées (ou connues) pour cet été, le CRT s'est rapproché des grands Comités d'Entreprise régionaux avec lesquels il a noué des partenariats afin de les aider à modifier leur programmation en privilégiant les séjours en Occitanie. Il est en effet entendu que le tourisme, cet été, sera avant tout un tourisme de proximité ; la possibilité de partir à l'étranger étant soit limitée (offre de transport trop faible) soit interdite. Dans le même esprit, le CRT accompagnera les filières pour qu'elles adaptent également leur production (qualitativement et quantitativement).

Date de mise en œuvre : mai – juin 2020

18 - Edition d'un Consumer Magazine dédié aux propriétaires de résidences secondaires afin d'allonger la saison touristique et d'inciter à la pratique d'activités culturelles et de loisirs.

Date de mise en œuvre : septembre 2020



19 - Edition de 5 cartes touristiques dédiées aux APN (Activités de Pleine Nature)

L'univers de destination « campagne » sera valorisé à travers l'édition de 5 cartes touristiques présentant les principaux spots de pratique d'activités de pleine nature et réalisées en lien avec les ligues sportives régionales de VTT, de randonnées pédestres ou de canoë et les partenaires départementaux du CRT (ADT ou CDT). Ces cartes existeront également en déclinaison numérique.

Date de mise en œuvre : fin juin 2020

20 - Opération de Co-Branding avec le groupe Décathlon

Les cartes évoquées dans le point 20 seront diffusées gratuitement dans le réseau des 27 magasins régionaux de l'enseigne Décathlon lors d'une opération de Co-Branding qui sera prolongée jusqu'à fin novembre.

Date de mise en œuvre : à déterminer

21- Création d'un site Internet dédié aux activités de loisirs

Afin de valoriser l'offre abondante et variée d'activités de loisirs disponibles en Occitanie, le CRT réfléchit à la création d'un site Internet dédié ou bien à une meilleure visibilité de cette offre, sur son site internet existant.

Date de mise en œuvre : à déterminer

2.5. Axe 5 : accompagner la mise en marché des entreprises

22 - Organisation de 4 salons professionnels cet automne

Le CRT, fidèle à son rôle de facilitateur, organisera 4 ateliers collaboratifs (workshops) permettant aux prescripteurs de clientèles (voyagistes, autocaristes, CE, entreprises) de rencontrer les vendeurs (prestataires) en vue d'établir des connexions et accompagnera ainsi la mise en marché des entreprises.

Date de mise en œuvre : automne 2020 / début d'année 2021

23 - Organisation de 4 journées professionnelles en lien avec les thèmes des salons professionnels

En complément des 4 ateliers collaboratifs (workshops) organisés par le CRT (cf. point 23), des éducteurs sont également programmés. Ces « voyages de prospection » permettent aux prescripteurs invités par le CRT d'apprécier l'offre proposée afin de la programmer par la suite auprès de leurs clients. Des moments d'échanges, de co-construction et de partage seront également organisés entre les professionnels de filières.

Date de mise en œuvre : automne 2020 / début d'année 2021



24 - Accompagnement des entreprises par filière, dans le cadre des clubs du CRT

Le CRT fédère les professionnels dans une dynamique de « clubs » : Club Business, Cercle Prestige, Club Vins & Terroirs, Thalasso, Hôtellerie de Plein Air, Tourisme des Jeunes, Activités de Pleine Nature, Animés par un chargé de mission dédié, les clubs CRT accompagnent les professionnels avec des plans d'actions de communication et marketing spécifiques.

Date de mise en œuvre : 2nd semestre 2020 – début 2021

25 - Aide à la mise en marché : le CRT « facilitateur » auprès des Agences de Voyages.

Le CRT se mobilise aux côtés des agences de voyages françaises pour booster les ventes de séjours en Occitanie auprès de leurs voyageurs français : référencement de nouveaux hébergements et nouvelles offres de séjours, webinaires de présentation des atouts touristiques de la destination Occitanie auprès des vendeurs, promotion des ventes... Le CRT intégrera le dispositif #PartezenFrance, mettant en avant l'offre touristique régionale et les agences réceptives. Le CRT reste présent auprès des réseaux professionnels, tour-opérateurs et agences à l'international afin de préparer 2021, à travers sa présence lors de ateliers collaboratifs et événements on-line.

Date de mise en œuvre : mai 2020

3. COMITE DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS DE RELANCE

Afin de contrôler ce plan de relance, il a été décidé d'instaurer un comité de suivi spécifique qui regroupera :

1- Les représentants des filières les plus représentatives :

- UMIH et Synorcat, Fédération HPA, Gites de France, UNAT,
- FTO, Npy (agence réceptive)

2- Des représentants des structures institutionnelles

- 6 ADT
- 4 OT (un par univers de consommation : montagne – ville – littoral - campagne)
- un représentant PNR et CCIR
- Direction des aéroports Toulouse et Montpellier

3- Des représentants de l'Etat et de la Région

- Direccte
- DDT
- Service transports



Destination
Occitanie
Comité Régional du Tourisme

tourisme-occitanie.com

SITE DE MONTPELLIER (SIÈGE)

64, rue Alcyone · CS 79507
F · 34960 Montpellier Cedex 2

SITE DE TOULOUSE

15, rue Rivals · CS 78543
F · 31685 Toulouse Cedex 6